

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

AMENDEMENT

N ° II-CF359

présenté par

M. Orphelin, Mme Riotton, Mme Abba, M. Arend, Mme Brulebois, M. Buchou, M. Causse,
M. Cesarini, M. Dombreval, M. Fugit, M. Haury, Mme Josso, M. Krabal, Mme Maillart-
Méhaignerie, M. Morenas, Mme Muller-Quoy, Mme Panonacle, Mme Park, M. Perrot,
Mme Pompili, Mme Rossi, Mme Sarles, M. Thiébaud, Mme Tuffnell et M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 39, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.